

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

du 13 AVRIL 2016

Etaient présents : Emmanuel REY, Sylviane BONNOT, Jean Pierre BERTRAND, Pierre LAPRAY, Pierre Louis PANAY, Vincent DUMOUX, Marie-Claire BERTHIER, Anne-Elisabeth BRUN, Nathalie BUCHILLET, Eric LE MEVEL, Fabrice PLANCHON, Marie-Claude RENAUD

1. Etaient excusés : Françoise BUCHILLET qui a donné pouvoir à Mme Sylviane BONNOT, Marie-Christine CHEMARIN, David BORDES qui a donné pouvoir à Vincent DUMOUX, Jean-Louis PAILLARD et Mickaël SARRAZIN

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire le mercredi 13 avril 2016 à 20 heures 30 sous la présidence de M. Emmanuel REY, Maire.

Secrétaire : Mme Anne-Elisabeth BRUN

Compte rendu de la réunion du 30 mars 2016

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Budget primitif 2016

1 - Commune

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes en section de fonctionnement à la somme de 566 455 € et en section d'investissement à la somme de 447 405 €.

Les principaux investissements retenus sont l'acquisition de petit matériel et outillage, ordinateurs, photocopieur et logiciels, les travaux de voirie, d'accessibilité des écoles, toiture mairie Marizy, salle Le Rousset et maison Les Essarts Le Rousset.

Le budget est adopté à l'unanimité.

2- Service Assainissement

Le Maire expose au conseil municipal que suite à la création de la commune nouvelle, un budget annexe du service assainissement doit être créé.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est d'accord.

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes en section d'exploitation à la somme de 12 757 € et en section d'investissement à la somme de 12 757 €.

Le budget est adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Demande de subvention au Département

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a participé, avec Mme BONNOT, à une réunion d'information sur les subventions attribuées par le Département dans le cadre de l'Appel à Projets Départemental 2016.

En premier choix, le dossier d'accessibilité des écoles pourrait être déposé à ce titre.

En deuxième choix, un projet de chemin de randonnée autour de l'étang. Ce projet doit déjà recevoir l'accord de Natura 2000.

Le conseil municipal, après en avoir discuté, à l'unanimité, décide de solliciter cette aide pour le dossier d'accessibilité.

Travaux

M. LE MEVEL indique que dans le cadre de la réalisation des travaux sur la commune (fossés et autres interventions) la commune doit établir une D.I.C.T. (déclaration d'intention de commencement des travaux). Cette nouvelle procédure permet de situer les différents réseaux existants (électricité, téléphone, eau, assainissement, chauffage) pour éviter tout endommagement ou destruction quelconque.

Adhésion GIP e-bourgogne

Le Maire expose au conseil municipal que la commune de LE ROUSSET adhérerait au GIP e-bourgogne mais pas la commune de MARIZY pour la transmission des actes au contrôle de légalité. Le coût est de 267 € pour l'année 2016.

Le conseil municipal, après en avoir discuté, à l'unanimité, est d'accord d'adhérer à ce service.

Caravane à l'étang

Le Maire demande au conseil municipal si le propriétaire de la caravane déposée sur le camping à l'étang est connu. Ce serait une personne de Saint Vallier à voir avec M. DEJOU pour l'évacuer.

La séance est levée à vingt-trois heures deux.